Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 32 (1906)

Heft: 23

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

32me Année. 10 décembre 1906. N° 23.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction : M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le Palais de Rumine, à Lausanne,* par M. Ch. Melley, architecte. (Planches 9 *bis*, 10, 12 et 12 *bis*). — **Divers :** *Nécrologie :* Prof.-Dr W. Ritter. — *Sociétés :* Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. Course d'automne au chemin de fer Monthey-Champéry. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. Section neuchâteloise. — Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes : 1re séance, du 23 novembre 1906. — *Concours :* Plan d'aménagement du quartier de la Maladière, entre la route cantonale et le lac, à Neuchâtel. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Offres d'emploi.

Le Palais de Rumine, à Lausanne.

L'autorité communale de notre ville ayant bien voulu insister auprès de nous pour la rédaction de la partie technique de l'ouvrage qu'elle se propose de publier sur le nouvel édifice universitaire de Lausanne, appelé « Palais de Rumine » en commémoration du généreux donateur qui en a permis la réalisation, nous n'avons pas cru devoir refuser notre concours à cet intéressant travail, bien qu'il nous eût semblé plus naturel de voir confier ce soin à une plume mieux autorisée et peut-être plus indépendante de jugement que celle de l'un des collaborateurs à l'œuvre de l'architecte de génie qui en a conçu le plan [1].

Notre seul désir, en acceptant cette lourde tâche, est de chercher à arriver, malgré l'insuffisance manifeste de nos moyens, à faire partager au lecteur l'admiration profonde que le charme intime de l'architecture de Gaspard André n'a cessé d'éveiller en nous au cours de cette longue interprétation de sa pensée; d'en faire comprendre les beautés et la parfaite harmonie, et de rendre ainsi un respectueux hommage à la mémoire d'un artiste sincère et profondément convaincu de la haute mission de l'art.

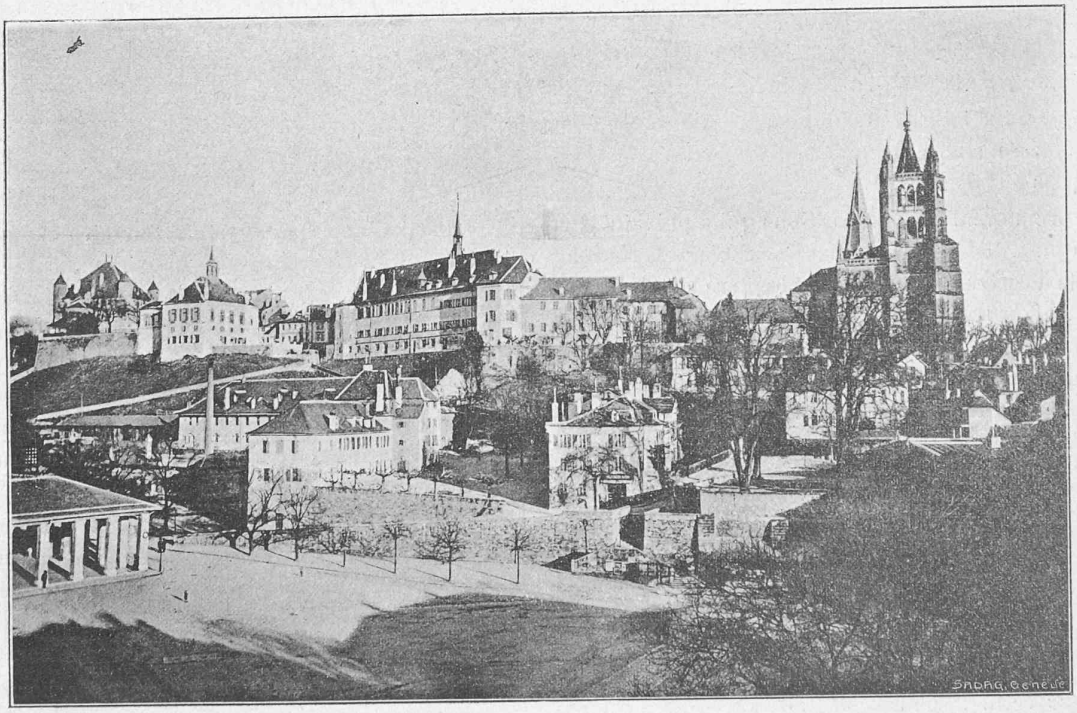

Fig. 1. — La Cité, vue de la place de la Riponne, à Lausanne, avant la construction du Palais de Rumine (1889).

Le problème devant lequel se sont trouvés les architectes participant au concours de l'Edifice de Rumine en 1890 n'avait rien de banal et était bien fait pour solliciter les efforts des chercheurs consciencieux et suffisamment épris de leur art pour préférer aux succès faciles l'attrait, combien plus noble, des difficultés vaincues.

A côté des exigences multiples d'un programme assez touffu et composé d'éléments disparates, ils avaient à mettre en valeur un emplacement bizarre (fig. 1.), formé d'un enchevêtrement de terrasses irrégulières, de bas-fonds et de

[1] L'Etat de Vaud et les Autorités communales de Lausanne ayant bien voulu accepter notre concours pour la préparation de la plaquette qu'ils se proposent de publier, nous avons le privilège de pouvoir, avec leur autorisation, présenter dès aujourd'hui à nos lecteurs l'étude de M. l'architecte Ch. Melley; les illustrations qu'elle contient, rassemblées par nos soins, sont la propriété des Autorités communales qui se réservent tous droits de reproduction. — *(La Rédaction).*